

# CELUI QUI SE BAT PEUT PERDRE

## NAO 2017

L'entreprise est tenue à dispenser des réunions de négociations annuelles obligatoires par ses prérogatives légales. Et elle le fait. Sur ce point, tout le monde tombera d'accord ! Mais pour faire quoi ? Depuis le rachat de feu laser contact par Armatis, le même schéma se reproduit inlassablement. La direction de l'entreprise ne consent que des efforts microscopiques, affirmant peu d'estime et de reconnaissance à l'égard des salariés... Pourtant, notre entreprise ne travaille pas pour le secteur des nanotechnologies ou des nanosciences ! Jusqu'où cette déroute va-t-elle aller ?

**Les trois revendications principales portées par les salarié-e-s, dont SUD s'est fait le porte-parole**, ne semblent pas avoir été étudiées avec l'intérêt et le sérieux que nous sommes en droit d'attendre. A titre d'exemple, la direction de l'entreprise n'entend même pas consentir l'effort **d'augmenter sa subvention d'un euro par titre repas**. Comment peut-on estimer que cinq euros suffisent à prendre un repas sain et équilibré le midi ? La sédentarité qu'impliquent nos métiers, additionnée à l'incapacité de s'alimenter convenablement, nous expose à des risques sanitaires graves. Nous rappelons que pourtant, au regard de la législation, l'employeur est le 1er responsable de la santé physique et morale des salarié-es de l'entreprise. **De plus, la direction n'est pas sans savoir que sa contribution aux titres repas est exonérée de charges tant qu'elle n'excède pas 5,38 euros...**

Nous ne parlerons pas **d'augmentation des salaires** tant la direction nous aura montré le « culot » dont elle est capable avec sa proposition de supprimer la subrogation sur les arrêts maladies pour consentir à une augmentation « sensible » de notre salaire de base. Heureusement, le ridicule ne tue pas ! Plutôt que de telles propositions, et **si la direction avait réellement la volonté de vouloir réduire l'absentéisme**, plutôt que se contenter de l'affirmer à qui veut bien l'entendre, elle pourrait en traiter les causes, puisqu'à ses dires, elles sont identifiées depuis fort longtemps. Si toutefois, à la lecture de cette réponse, elle en doutait, elle pourrait alors se saisir des questions et des problématiques portées par les représentants du personnel dans les instances où ils sont présents. La direction pourra aisément constater que la matière à travailler ne manque pas. Mais cessons ce jeu de dupes... De toute évidence, le coût supporté par l'entreprise au titre de l'absentéisme doit être bien inférieur à celui d'une véritable politique de mieux vivre et de mieux être au travail. Il ne s'agit là que d'un secret de polichinelle...

Il est également **bon de rappeler que l'employeur est presque totalement exonéré de charges patronales** puisque l'écrasante majorité de l'effectif, qui est également le premier vecteur de richesses de l'entreprise, perçoit le SMIC. **La réduction Fillon qui apparait sur nos fiches de paye correspond à cette exonération ... Un cadeau de 379 euros environ !** Aujourd'hui, force est de constater que si l'entreprise parvient péniblement à produire de la richesse, elle parvient en revanche aisément à « fabriquer » des travailleurs pauvres !

### Pour nous contacter :

Blog : <http://www.sud-armatislc.org>

Mail : [contact@sud-armatislc.org](mailto:contact@sud-armatislc.org)

Fait le 5 avril 2017

Pour conclure sur l'aspect financier, la direction déclare que **les 5 minutes de pauses par heure rémunérée** coûteraient trop cher à l'entreprise. Là encore, la direction ne voit que la perte, et occulte tout gain qu'elle pourrait en tirer en termes de productivité, ou que les salariés pourraient en dégager. C'est une façon de voir les choses... Il n'en demeure pas moins qu'en avançant avec des œillères, on ne voit généralement pas bien loin. De mauvais augure pour le devenir de l'entreprise...

Sur l'**aspect social**, **SUD** n'a eu de cesse de se démarquer de la ligne syndicale en place et a œuvré afin d'émettre des propositions socialement intéressantes et, nous l'espérons pertinentes. Pour autant, nous n'avons pas eu, lors de ces réunions NAO, l'écoute et la compréhension que nous attendions. Vous comprendrez donc pourquoi nous ne pouvons signer cet accord, d'autant que cela ne peut constituer une véritable surprise à vos yeux. Nous aurions pu pourtant le faire si vous aviez consenti à avancer sur au moins l'une des trois revendications que nous avons portées conjointement avec l'intersyndicale. Nous faisons toutefois le vœu que **la direction prenne une décision unilatérale afin de mettre en place les propositions qui ont fait consensus**. Ce serait un premier pas vers une certaine forme de reconnaissance pour les salariés que nous représentons. Car si ces dernières années, la direction a pu bénéficier d'une certaine forme de paix sociale, elle n'est pas naïve et sait que celle-ci est fragile...

**SUD appelle à une grève reconductible tous les SAMEDIS (00h00 à 23h59) et à un débrayage reconductible tous les LUNDIS entre 8h00-10h00 et tous les MERCREDIS entre 17h00-00h00 jusqu'à l'obtention d'une des trois revendications.**

(SMIC horaire Net est à 7,58€ de l'heure donc 1 heure de débrayage = 7,58€, si 2 heures = 15.16€ etc...)

# On ne lâche rien !

**L'entreprise prend trop sur nos vies et notre santé sans aucune contrepartie !**

**Etes-vous prêts à vous battre pour récupérer l'argent de votre fruit du travail ?**

## SUD OUI

# CELUI QUI NE SE BAT PAS A DEJA PERDU

Pour nous contacter :

Blog : <http://www.sud-armatislcl.org>

Mail : [contact@sud-armatislcl.org](mailto:contact@sud-armatislcl.org)

Fait le 5 avril 2017